# MONDIAL PUPILLES DE PLOMELIN

**TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL U13**
**Espace Glazik – BP 21 -**
**29700 PLOMELIN - FRANCE**
**Tél : +33 (0)2.98.52.58.20**
E-mail : mondial.pupilles.plomelin@orange.fr
Site web : http://mondialplomelin.net


***FOOTBALL à 11 joueurs***

***39ème EDITION du 6 au 9 mai 2027***

***Catégories U12 U13***
***(Joueurs nés entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015)***

## *REGLEMENT DU TOURNOI MASCULIN 2027*

### *ARTICLE 1 : Présentation générale*

À l'initiative de l'AS Plomelin et des 11 autres clubs organisateurs, le Mondial Pupilles se déroule du **jeudi 6 au dimanche 9 mai 2027**, sous couvert de la FIFA, de l'UEFA, de la Fédération Française de Football, de la Ligue de Bretagne et du District de Football du Finistère.

### *ARTICLE 2 : Organisation*

L'organisation est confiée à un comité composé de membres de l'AS Plomelin et d'un responsable de chacun des 8 centres masculins et des 3 centres féminins.

### *ARTICLE 3 : Catégorie et Effectifs*

Le tournoi est ouvert aux catégories U12 et U13, soit aux joueurs nés entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015.

La participation de joueurs U11 régulièrement surclassés est autorisée dans la limite de 3 joueurs U11 par équipe, conformément aux dispositions des Règlements généraux de la Fédération Française de Football relatives au surclassement. Sous réserve de présenter un justificatif médical.

Chaque équipe présente un **effectif de 14 à 16 joueurs et 3 dirigeants**.

Aucune dérogation permettant de dépasser 16 joueurs n'est accordée.

Les équipes étrangères fournissent à l'organisateur une copie de l'autorisation de leur fédération.

### *ARTICLE 4 : Joueurs extérieurs au club*

Les clubs et groupements de clubs peuvent présenter **au maximum 5 joueurs** licenciés dans d'autres formations, sous les conditions suivantes :

Le club prêteur ne participe pas au tournoi. S'il y participe, l'accord parental et celui du club prêteur sont requis.

Les licences des joueurs concernés sont présentées, accompagnées de l'autorisation de chacun des clubs prêteurs.

Les joueurs sous Accord de Non-Sollicitation (ANS) ou en cours de recrutement, restent administrativement considérés comme des joueurs extérieurs tant qu'ils ne possèdent pas une licence active au sein du club engagé. Pour ces joueurs, un courrier du club engagé indiquant qu'un contrat de Non-Sollicitation est signé est suffisant comme justificatif.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux sélections. Une sélection peut représenter un centre du Mondial Pupilles, un district ou une ligue régionale. Elle ne peut en aucun cas être constituée par un club professionnel, français ou étranger.

### *ARTICLE 5 : Sélection des équipes*

L'organisateur communique la liste des équipes retenues à la fin du mois de décembre.

Après le tirage au sort, un responsable du centre d'accueil prend contact avec chaque équipe retenue. L'équipe lui transmet la liste de ses joueurs et de ses trois dirigeants dans les meilleurs délais, et au plus tard un mois avant le début du tournoi.

En cas de désistement après le 15 janvier, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

### *ARTICLE 6 : Contrôle des identités et des effectifs*

**Contrôle avant le premier match**

Le responsable du centre ou le comité organisateur **vérifie l'identité des joueurs, leur catégorie d'âge** et, le cas échéant, l'accord des clubs prêteurs. Ce contrôle intervient dès l'arrivée de l'équipe et, dans tous les cas, avant son premier match.

Les responsables d'équipe doivent pouvoir présenter, pour chacun des 14 à 16 joueurs et des trois dirigeants :

• Une licence avec photographie.

• Une pièce officielle d'identité, telle qu'une carte nationale d'identité ou un passeport.

• Pour les joueurs prêtés, l'accord écrit du club prêteur est également présenté.

**Conséquences et contrôles complémentaires**

Toute équipe qui ne peut satisfaire à ce contrôle avant son premier match est disqualifiée. Chacun de ses matchs, joué ou non, est considéré comme perdu sur le score de 3 à 0.

Ce contrôle est renouvelé à partir des huitièmes de finale.

**Bracelets d'identification**

Un bracelet de couleur est remis à chaque joueur et à chacun des trois dirigeants. Il doit être conservé au poignet pendant toute la durée du tournoi, sous réserve des dispositions disciplinaires de l'article 9.

Le bracelet sert également de titre d'entrée au stade le dimanche.

### *ARTICLE 7 : Déroulement sportif et classement*

Les 72 équipes sont réparties par tirage au sort entre les 8 centres d'accueil masculins, 9 équipes par centre.

Le tournoi comporte un seul niveau de compétition et se joue à onze, sur grand terrain, en herbe et/ou synthétique selon le centre.

**Phase de poules et durée des matchs**

La phase de poules qualificative se déroule du jeudi au samedi, selon une formule championnat. Toutes les équipes sont assurées de jouer pendant trois jours. Chaque équipe dispute au maximum trois matchs par jour.

Phases de qualification, du jeudi au samedi : deux périodes de 12 minutes.

Phases finales, le dimanche : une période de 24 minutes.

**Classement des poules**

Le classement est établi selon le barème suivant :

- Victoire : 3 points ;
- Match nul : 1 point
- Défaite:  0 point.

Si deux équipes terminent la phase de poules à égalité de points, elles sont départagées successivement selon les critères suivants :

1. La meilleure différence de buts.
2. La meilleure attaque.
3. La différence de buts dans leur confrontation directe au sein de la même poule.
4. Le résultat d'une série de cinq tirs au but par équipe.

**Qualification et phases à élimination directe**

Les deux premières équipes de chaque centre se qualifient pour les huitièmes de finale. Ceux-ci se disputent le samedi en fin d'après-midi, à raison d'un match dans chacun des huit centres.

À partir des quarts de finale, les rencontres se déroulent **le dimanche à Plomelin**.

**Égalités et classement des équipes éliminées**

À partir des huitièmes de finale, tout match à élimination directe se terminant sur un score nul est suivi d'une ou de plusieurs séries de tirs au but, selon les règles de la FIFA. Dans chaque série, cinq joueurs différents, choisis parmi ceux qui ont terminé la rencontre, exécutent les tirs. L'arbitre détermine l'ordre de passage par tirage au sort.

Les équipes perdantes des matchs à élimination directe sont départagées selon la meilleure différence de buts sur les phases qualificatives du tournoi, puis selon la meilleure attaque.

## *ARTICLE 8 : Feuille de match et remplacements*

Une feuille de match est établie pour chaque rencontre. Un(e) dirigeant(e) y inscrit le nom, le prénom et le numéro de maillot de chacun des 14 à 16 joueurs. Elle est contrôlée par un délégué du centre.

Tous les joueurs peuvent entrer en jeu en cours de rencontre. Un joueur remplacé redevient remplaçant et peut à nouveau entrer en jeu.

Chaque joueur conserve le même numéro de maillot pendant tout le tournoi. Chaque équipe dispose de deux jeux de maillots de couleurs différentes et de numérotation identique.

**Seuls les remplaçants et les trois encadrants sont autorisés sur le banc de touche**. Ils doivent porter leur bracelet au poignet.

Toute réserve relative à la qualification d'un joueur est inscrite sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Toute réserve d'ordre technique formulée en cours de match est consignée sur la feuille de match à l'issue de la rencontre.

Toute fraude dans la composition de l'équipe est sanctionnée. La sanction peut aller jusqu'au déclassement ou à la disqualification de l'équipe.

## *ARTICLE 9 : Arbitrage et discipline*

Les arbitres sont désignés par le District du Finistère et peuvent également venir d'autres ligues. L'arbitre principal est obligatoirement un arbitre officiel. Les règles d'arbitrage en vigueur à la FIFA s'appliquent.

Le tournoi étant officiel, les sanctions relatives aux fautes graves, notamment les exclusions et les comportements des joueurs ou dirigeants sur le terrain ou en dehors, sont prises immédiatement par les responsables du centre, en concertation avec le corps arbitral et, si nécessaire, le comité directeur du Mondial Pupilles.

Avant chaque match, les arbitres peuvent effectuer de nouveaux contrôles des licences et/ou de l'identité des joueurs, en complément des mesures prévues à l'article 8.

Les rencontres se jouent avec des ballons de taille 4, selon la référence FFF. Le port des protège-tibias est obligatoire.

Deux cartons jaunes ou un carton rouge entraînent une suspension pour le match suivant celui au cours duquel le deuxième carton jaune ou le carton rouge a été reçu. **Le bracelet est coupé à l'issue du match ayant entraîné la sanction**.

Les cartons jaunes sont annulés à l'issue de la phase de poules. Les mêmes règles disciplinaires s'appliquent à nouveau à partir des huitièmes de finale.

Tout comportement antisportif, fraude, insulte envers les arbitres ou les adversaires, ou dégradation volontaire des installations peut entraîner une exclusion du tournoi sur décision du comité organisateur. Dirigeants, éducateurs, joueurs et parents sont tenus de respecter et de faire respecter les principes de respect et de fair-play.

Ces 4 jours doivent rester une grande fête du Football.

### *ARTICLE 10 : Récompenses sportives*

Seuls les buts marqués pendant les trois premiers jours, lors du tournoi de qualification, compteront pour l'attribution des coupes :

- Meilleure attaque.
- Meilleur buteur.

Un coefficient de pondération est appliqué dans les centres comptant exceptionnellement un nombre différent d'équipes, notamment à la suite d'un désistement tardif.

### *ARTICLE 11 : Fête du dimanche après-midi*

Chaque équipe s'engage à participer et à assister à la fête finale du dimanche après-midi, au cours de laquelle sont remis les trophées, coupes, médailles et autres récompenses.

Les équipes ne peuvent quitter le tournoi qu'à l'issue du défilé du dimanche, programmé en début d'après-midi.

### *ARTICLE 12 : Hébergement et temps extra-sportifs*

Les équipes sont accueillies le mercredi en fin de journée ou en soirée. Les joueurs sont hébergés en famille d'accueil, à raison de deux enfants par famille. L'accueil et l'hébergement des trois dirigeants sont également prévus.

L'hébergement et les repas sont assurés du mercredi soir au dimanche midi ou jusqu'au lundi matin inclus, selon les horaires de départ.

Les équipes et leurs dirigeants respectent l'organisation des temps extrasportifs proposée par les familles d'accueil. **Un dirigeant de chaque équipe doit pouvoir être joint en permanence en cas de problème extrasportif.**

Les centres ne peuvent en aucun cas être **tenus responsables à la place des dirigeants des équipes**.

### *ARTICLE 13 : Responsabilité des clubs participants*

Chaque club participant est responsable des assurances couvrant les risques d'accident, de vol et de responsabilité civile de ses joueurs et dirigeants. Le comité décline toute responsabilité à cet égard.

En cas d'hospitalisation ou de consultation médicale, le joueur est accompagné d'un dirigeant de son club et d'une personne du centre d'accueil. Les frais sont à la charge du club engagé. Le responsable du centre remet une fiche d'hospitalisation ou de consultation.

Le comité décline toute responsabilité en cas de vol concernant les joueurs, les accompagnateurs ou les dirigeants pendant le tournoi.

### *ARTICLE 14 : Modification de règlement et litiges*

Le comité directeur se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi et le présent règlement lorsque cela est nécessaire à la bonne organisation de la manifestation. Toute modification est communiquée aux équipes participantes.

Il tranche les litiges non prévus par le présent règlement, y compris les cas de force majeure.

Le comité directeur du Mondial Pupilles